

**Séances de stratégie sur les services de garde d'enfants en milieu rural au
Nouveau-Brunswick
Rapport sommaire
Décembre 2005
Préparé par Rural Voices For Early Childhood Education and Care
Pour le Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick**

1. Introduction

Si vous habitez une région rurale du Nouveau-Brunswick, vous savez à quel point il est difficile de trouver et d'obtenir des services, que ce soit pour les enfants, la famille, les jeunes, les adultes ou les personnes âgées. Les organismes gouvernementaux et communautaires déploient des efforts considérables pour faire face aux difficultés spécifiques avec lesquelles doivent composer les collectivités rurales, notamment les grandes distances, la faible population, la diversité linguistique, les tendances de l'emploi saisonnier et la démographie rurale.

La plupart des enfants néo-brunswickois se font garder. En effet, environ les trois quarts des parents ayant de jeunes enfants sont sur le marché du travail. Même ceux qui choisissent de rester à la maison avec leurs enfants peuvent, à l'occasion, avoir besoin d'une aide flexible en matière de garde, que ce soit pour vaquer à leurs occupations personnelles ou pour répondre aux besoins éducatifs ou sociaux de leurs enfants. Dans la province, quelle que soit la situation des parents, la vaste majorité des enfants se font garder dans des établissements non agréés ne faisant l'objet d'aucune inspection. Des services de garde de qualité, économiquement accessibles et souples sont devenus un rêve inaccessible pour la plupart des familles, particulièrement celles qui vivent en milieu rural.

Ces problèmes ne sont toutefois pas uniques au Nouveau-Brunswick. Nous pouvons trouver dans les autres régions rurales du pays des exemples et des idées qui nous aideront à élaborer nos propres solutions de façon à répondre aux besoins des familles vivant en milieu rural. À cette fin, le Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick a organisé deux rencontres communautaires afin de réunir des gens intéressés à examiner les possibilités en matière de garde d'enfants dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Ces réunions d'une journée, appelées « séances de stratégie sur les services de garde d'enfants en milieu rural », ont eu lieu le 5 décembre à Shediac et le 6 décembre, à Woodstock. Au total, 60 personnes y ont assisté, dont des parents, des professionnels des domaines de la garde d'enfants et des services sociaux ainsi que des représentants des districts de services locaux, des organismes communautaires, des administrations municipales et des gouvernements provincial et fédéral.

Le rapport qui suit reflète le travail et la participation de ce groupe. L'information qu'il contient pourrait être le début d'un processus visant un partenariat entre tous les secteurs de la collectivité et les différents ordres de gouvernement en vue d'améliorer l'accès aux

services de garde et aux mesures de soutien connexes pour les enfants des régions rurales du Nouveau-Brunswick et leurs familles.

2. Buts de l'activité

- Examiner les services de garde en milieu rural sous un angle spécifique au Nouveau-Brunswick;
- Tirer profit de l'expérience acquise dans les autres collectivités rurales du Canada;
- Entreprendre l'amélioration de la capacité des collectivités à guider l'élaboration d'une politique provinciale et d'un programme en matière de garde d'enfants.

Les deux rencontres ont débuté par la présentation du modèle de réseau intégré, un processus de développement communautaire axé sur la participation de la population et le sentiment d'être partie prenante à l'élaboration des services à l'échelon local. Les enseignements tirés de son utilisation par certaines collectivités pour améliorer l'accès à une diversité de services pour les enfants des régions rurales et leurs familles incluent notamment l'importance :

- De prendre comme point de départ la population locale et d'établir ses objectifs en tant que collectivité;
- De remettre en question les opinions conventionnelles concernant les modes de prestation des services communautaires;
- D'apprendre comment tirer parti de toutes les ressources communautaires, y compris les politiques gouvernementales et le financement public;
- De trouver comment réunir les pièces du casse-tête de sorte à traiter les collectivités et les familles en tant qu'entités uniques plutôt que groupes cibles ou voies de financement.

L'exposé a par la suite porté sur l'élaboration d'une politique gouvernementale et d'un programme. Le lien entre l'élaboration d'une politique à l'échelon gouvernemental et les services offerts dans les collectivités a fait l'objet d'une discussion, ainsi que les difficultés pour le gouvernement d'élaborer une politique en matière de garde d'enfants. L'exposé a mené à la conclusion qu'il incombe aux collectivités de veiller à ce que la politique et le programme élaborés au Nouveau-Brunswick en matière de garde d'enfants répondent aux besoins des familles des régions rurales et de leurs enfants **PLUTÔT QUE** ce soient eux qui doivent s'y adapter.

Les animatrices ont ensuite décrit ce que peuvent être les services de garde et elles ont dépeint la situation dans d'autres collectivités rurales à l'échelle du pays. Cette description comportait une gamme étendue de services et de mesures de soutien à la disposition de **tous** les parents. Cette gamme de services dépasse largement la vision urbaine traditionnelle des services de garde, soit des « services offerts dans des garderies agréées ». La qualité, la réglementation et la reddition de comptes en rapport avec les fonds publics sont des dénominateurs communs de l'ensemble des services offerts. Avec

des diapositives et des vidéos, les animatrices ont donné des exemples de services de garde offerts dans des régions rurales de la Nouvelle-Écosse, de l'Alberta, du Manitoba et de l'Ontario. Un CD-ROM de sensibilisation publique illustre davantage les possibilités en matière de programme et formulait une vision des services de garde en milieu rural élaborée par des citoyens de chaque province et territoire à l'occasion d'une séance nationale de stratégie portant sur les services de garde dans les collectivités rurales, éloignées et du Nord, qui a eu lieu à Ottawa, en février 2005. Cette vision nationale comporte, entre autres, la déclaration suivante :

« Notre vision est que tous les enfants profitent d'un milieu de garde éducatif riche et axé sur l'enfant, disponible au sein des collectivités qu'ils habitent et sensible à leurs besoins et aux besoins de leurs collectivités.

Nous acceptons l'esprit des principes QUAD annoncés par le gouvernement fédéral pour orienter l'établissement d'un nouveau programme pancanadien visant à assurer des services de garde à l'enfance de haute qualité, inclusifs, universels, abordables et favorisant le développement des enfants. Ces services :

- *reconnaîtraient le droit des enfants d'être en sécurité, protégés et soutenus pour atteindre leur plein potentiel;*
- *répondraient aux besoins des enfants de 0 à 12 ans;*
- *feraient de la place aux enfants ayant des besoins spéciaux;*
- *respecteraient la diversité linguistique et culturelle;*
- *seraient organisés de façon à ce que les parents soient capables de travailler, d'étudier, de s'occuper des membres de la famille, de satisfaire leurs besoins personnels, de prendre soin de leur santé et de participer à la vie de leurs collectivités;*
- *reconnaîtraient la valeur du rôle primaire des parents en les encourageant à participer activement à l'apprentissage de leurs enfants;*
- *établiraient des liens entre les familles ayant des besoins et les services spécialisés;*
- *permettraient et favoriseraient la souplesse et l'innovation en matière de prestation des services;*
- *iraient plus loin que les projets pilotes en pensant à la viabilité des services;*
- *répondraient non seulement aux besoins actuels, mais également aux besoins prévus de collectivités viables et en croissance qui retiendront et attireront les jeunes et favoriseront le développement économique;*
- *encourageraient la stabilité de la main-d'œuvre des services de garde à l'enfance, soutenue par un financement public stable;*
- *favoriseraient l'égalité de la femme.*

(Participants à la séance nationale de stratégie portant sur les services de garde dans les collectivités rurales, éloignées et du Nord, février 2005)

3. Discussion

Les participants aux séances de stratégie sur les services de garde d'enfants en milieu rural au Nouveau-Brunswick ont par la suite discuté d'une vision concernant les services

de garde en milieu rural dans leur province. À tour de rôle, ils ont été invités à se présenter et à mentionner l'élément qu'ils jugent essentiel dans le contexte de l'élaboration des services de garde en milieu rural. Les idées ont ensuite été regroupées en fonction de certains thèmes, puis ces thèmes ont fait l'objet d'une discussion plus approfondie, qui a donné lieu à des énoncés de vision pour l'avenir. Chaque énoncé comporte des valeurs implicites et une description de l'incidence de l'atteinte de la vision sur les enfants, les parents et les fournisseurs de services. Au cours de ces deux jours, les questions suivantes ont été examinées : la qualité, la disponibilité, l'accessibilité économique, un rôle élargi pour les intervenants des services de garde, une voix unie, la diversité culturelle, des services inclusifs et la voix de la communauté. Les énoncés de vision suivants résument les longues discussions concernant les questions jugées les plus importantes par les participants dans le contexte de l'élaboration de services de garde en milieu rural au Nouveau-Brunswick et de mesures de soutien connexes.

Dans dix ans, nous disposerons d'un modèle universel de services de garde de qualité axé sur les collectivités mais disposant d'un financement constant de la part de tous les ordres de gouvernement.

Cette discussion de groupe portait sur le thème de l'accessibilité économique. Les valeurs relevées incluent l'égalité de l'accès et des occasions pour les parents et les enfants, la viabilité et la croissance des collectivités et un engagement de la part des gouvernements à financer les services de garde. Les avantages pour les enfants consisteraient en expériences de socialisation et d'éducation de meilleure qualité et un soutien des différentes ressources et activités. Les parents bénéficieraient d'un meilleur accès aux places, d'un service de transport au lieu de garde et d'un nombre accru d'occasions de perfectionnement telles que des ateliers et un accès à de l'information. Quant aux fournisseurs de services, ils bénéficieraient d'un plus grand degré d'éducation de qualité, d'une meilleure continuité des relations entre le personnel et les enfants, de ressources améliorées avec lesquelles travailler et d'une plus grande intégration des services de garde au sein de la collectivité en général.

Dans dix ans, nous ferons preuve d'un plus grand respect à l'égard des travailleurs des services de garde et nous serons davantage sensibilisés à leur contribution en leur offrant de meilleurs salaires et avantages et en améliorant leur formation. Cela aura pour effet de diminuer le roulement du personnel et, par conséquent, d'assurer la continuité des programmes au fil du temps. Les enfants en tireront des avantages à leur tour, vu les améliorations au chapitre des programmes, de l'apprentissage et du développement et un milieu davantage stable et structuré où ils seront en présence d'intervenants qu'ils connaissent bien.

Cette discussion de groupe portait sur le thème de la qualité. Les valeurs relevées incluent la sensibilisation de la communauté, la constance des services, la sécurité, la reconnaissance du personnel, les pratiques exemplaires et le meilleur départ possible pour les enfants. Les avantages pour les enfants, les parents et les fournisseurs de services seraient la mise en commun des idées, le règlement des questions liées aux faibles salaires et au roulement élevé du personnel, une hausse des services destinés aux

nourrissons, la prestation d'un service prolongé, la prise en compte du développement des enfants sur les plans cognitif et physique et le respect à l'égard des travailleurs de ce domaine. Le groupe a souligné qu'un grand nombre de professionnels ayant une formation apprécient leur travail, mais qu'ils ne peuvent pas se permettre de rester dans ce domaine en raison de la faible rémunération qui y est versée.

Dans dix ans, des partenariats communautaires seront en place pour appuyer tous les enfants et leurs familles grâce à des services, des mesures de soutien et des réseaux communautaires.

Cette discussion de groupe portait sur le thème des services inclusifs. Les valeurs relevées incluent l'acceptation et la compréhension par tous, l'absence de discrimination, la capacité à surmonter l'inconnu et l'acceptation de l'intégration par la collectivité. Les avantages pour les parents et les enfants seraient les suivants : des occasions accrues de mettre de l'information en commun, le fait de considérer les parents comme une source d'information concernant leurs enfants et leurs besoins spéciaux, la socialisation tant pour les enfants que leurs parents, un nombre accru de réseaux de soutien familial et une transition plus facile à l'école. Dans le cas des fournisseurs de services, les avantages comporteraient la formation de tous les professionnels (plutôt que d'être limitée aux éducateurs de la petite enfance), une meilleure efficacité en matière de prestation des services, étant donné que tant la communauté que les services seraient davantage organisés et intégrés, des approches multidisciplinaires conviviales et un meilleur sentiment d'appartenance à la communauté.

Dans dix ans, nous disposerons de centres communautaires inclusifs et universels offrant des services aux familles (des nourrissons aux grands-parents).

Cette discussion de groupe portait sur le rôle accru des services de garde et elle était axée sur les enfants d'âge scolaire. Les valeurs relevées incluent l'importance de tous les enfants, le rôle de chacun pour veiller à ce que les enfants aient accès à un environnement sûr et le fait que des services de garde de qualité devraient être offerts à tous les enfants. Les enfants d'âge scolaire seraient déchargés de la responsabilité qui leur incombe de s'occuper de leurs jeunes frères et sœurs, ils auraient davantage de possibilités de rester à l'école après les heures de classe afin de participer à des activités et ils bénéficieraient d'un milieu sûr. Les avantages pour les parents comporteraient l'accès à des services pour leurs enfants d'âge scolaire, l'amélioration de la sécurité des enfants, une souplesse accrue relativement au choix du travail et aux horaires de travail et un stress moindre. Quant aux fournisseurs de services, ils bénéficieraient d'une réduction des activités criminelles résultant de la non-surveillance des jeunes, d'un engagement plus grand de la part de leur personnel et d'un meilleur sentiment d'appartenance à la communauté.

Dans dix ans, nous disposerons de possibilités égales quant à la participation communautaire (voix), sans égard à la situation sociale, ce qui permettra une démarche d'élaboration des services axée sur la participation.

Cette discussion de groupe portait sur le thème de la voix communautaire. Les valeurs relevées incluent la collaboration, le travail d'équipe, la mise en commun des

responsabilités, l'accent sur plusieurs services et l'égalité des voix. Les enfants, les parents et les fournisseurs de services bénéficieraient des avantages suivants : des mesures de soutien et des possibilités accrues, un stress moindre, des idées plus nombreuses et novatrices, une habilitation, des possibilités égales et une participation sans égard à la situation sociale, personne n'étant laissé de côté.

Dans dix ans, les travailleurs des services de garde auront un emploi et des programmes stables et ils seront respectés en tant que professionnels offrant des services souples.

Cette discussion de groupe portait sur le thème de la qualité. Les valeurs relevées ont trait à des professionnels des services de garde disposant de ressources adéquates et de qualité qui sont appréciés pour leur travail et leur contribution à l'apprentissage des enfants. Les enfants bénéficieraient d'une continuité, les parents, de la tranquillité d'esprit, et les fournisseurs de services, d'une sécurité d'emploi.

Dans dix ans, nous assisterons à la création d'un organisme réunissant les différentes organisations à la même table.

Cette discussion de groupe portait sur le thème d'une voix unie. Les valeurs relevées sont la collaboration, une communication ouverte, l'universalité et l'inclusion, en respectant la diversité ainsi que la clarté et la précision du message. En ce qui a trait aux avantages, une voix unie entraînerait un changement politique et une réorientation, et les parents et les intervenants de la collectivité comprendraient mieux l'importance de la stabilité et de la continuité des services.

Dans dix ans, nous disposerons de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui seront de qualité, souples et économiquement accessibles afin de répondre aux besoins des enfants, des familles et des collectivités.

Cette discussion portait sur le thème de la disponibilité des services. Les valeurs relevées incluent les connaissances sur les moyens d'obtenir des services, un emplacement central pour les services, et des services adaptés à la diversité culturelle et linguistique, stables, viables et répondant aux besoins des collectivités, des familles et des enfants. Les enfants bénéficieraient d'un soutien les aidant à réaliser leur plein potentiel, tandis que la tranquillité d'esprit, la confiance, les choix et la stabilité financière seraient des avantages pour les parents.

Dans dix ans, nous disposerons d'un programme universel de garde d'enfants, comme c'est le cas en santé et en éducation, qui sera adapté à la diversité culturelle et qui favorisera la participation.

Cette discussion de groupe portait sur le thème de l'accessibilité économique. Les valeurs relevées ont trait à un service inclusif et équitable pour tous. Les enfants bénéficieraient d'un accès à des services de qualité, sans égard à la situation financière de leurs parents. Les avantages pour les parents incluraient la tranquillité d'esprit et des possibilités égales pour tous les enfants au cours de ces années les plus importantes.

Il a été très difficile pour certains participants de ne pas se limiter à la situation qu'ils connaissent à l'échelon local et d'établir une vision pour leurs collectivités. Un grand nombre de participants ont parlé du fait que le gouvernement provincial n'élabore pas ses politiques en consultation avec les collectivités, donnant rarement l'occasion aux travailleurs de première ligne ou aux parents de discuter de partenariats et de possibilités futures, en tant que collectivité. Un participant a soulevé la nécessité de disposer de mesures de soutien en vue d'inciter les collectivités à assurer la poursuite des processus axés sur la participation tels que la présente démarche et de favoriser leur mobilisation. Les animatrices ont rappelé aux participants qu'elles pouvaient leur faire part d'un grand nombre de programmes et de services mis en place dans des collectivités rurales du Canada, mais elles ont précisé que leur but principal consistait à mettre en commun les éléments d'une démarche communautaire qui aiderait le Nouveau-Brunswick à élaborer des services de garde adaptés à ses propres collectivités rurales. Une telle démarche est davantage efficace lorsqu'elle bénéficie du soutien de tous les secteurs de la collectivité, y compris tous les niveaux de services gouvernementaux et de représentation politique.

La séance visant à élaborer une vision a été suivie, à Shediac, d'un travail d'équipe concernant la forme que pourraient prendre les services de garde dans les régions rurales de la province. À Woodstock, ce travail d'équipe a permis d'examiner de façon plus approfondie la qualité des services de garde communautaires. Réunis en petits groupes, les participants ont répondu aux questions suivantes, puis ils ont fait part de leurs constatations à l'ensemble du groupe, ce qui a alimenté une discussion. Les résultats des deux activités de groupe sont résumés ci-dessous.

Quelle forme pourraient prendre les services de garde au Nouveau-Brunswick?

Les participants auraient eu besoin de plus de temps pour répondre à cette question, mais ils ont suggéré de mettre à profit les centres communautaires pour sensibiliser davantage le public aux mesures de soutien et aux services offerts, peut-être avec l'aide d'un coordonnateur communautaire des services. Une telle mesure créerait un soutien visible dans la collectivité pour les parents, les autres professionnels offrant des services aux parents et les divers intervenants offrant des services au sein de la collectivité. Ce centre communautaire tiendrait compte des besoins des parents et leur offrirait l'occasion de faire part de leurs opinions, de leurs suggestions et de leurs besoins en services et en mesures de soutien. Les services offerts par l'entremise de ce centre devraient être fonction des besoins de la collectivité sur le plan social.

Une personne a souligné qu'un tel centre pourrait servir de guichet unique pour les services aux familles, comme c'est le cas de Services Nouveau-Brunswick dans le domaine des services gouvernementaux. Un groupe a suggéré d'offrir les services de garde dans des emplacements centraux de la collectivité, par exemple des écoles, des centres récréatifs et des édifices communautaires. Cela a été vu comme une façon de mettre à profit des espaces inutilisés dans les établissements scolaires ou de permettre d'éviter la fermeture des écoles en milieu rural. La disponibilité des services de garde

communautaires était importante aux yeux des participants, même pour une personne qui déménage d'une communauté rurale à une autre.

Des mesures incitatives à l'intention des garderies en milieu familial de la communauté ont aussi été suggérées pour accroître la disponibilité de tels services. En outre, des incitatifs monétaires permettraient d'éviter que les éducateurs de la petite enfance ayant une formation ne quittent le domaine. Qu'ils soient offerts dans des milieux familiaux ou des centres, les services de garde en milieu rural doivent permettre une souplesse quant à l'utilisation, l'établissement de partenariats communautaires et des heures d'ouverture prolongées de façon à répondre aux besoins des parents de la communauté. La prestation des services doit être axée sur les besoins de la collectivité et débiter par la stabilisation des services existants et la mise en commun de l'information relative aux services et aux mesures de soutien actuellement offerts dans la communauté.

Comment définissez-vous la qualité dans le contexte des services de garde en milieu rural?

Les participants ont précisé que les éléments suivants définissent la qualité : des rapports éducatrices-enfants peu élevés, des indicateurs de la sécurité, un personnel qualifié, la diversité des programmes, des programmes adaptés à l'âge des enfants, un milieu enrichissant ainsi que des directives et des procédures structurées. Au-delà de ces facteurs concrets, les participants ont souligné que la qualité est aussi liée à l'équité en matière d'accès aux services, aux possibilités d'horaires flexibles et de transport ainsi qu'à l'élaboration de mesures de soutien spécifiques telles que des fonds de démarrage. Ils ont aussi défini la qualité par la capacité du personnel à communiquer avec les parents et à élaborer des politiques répondant aux besoins de la collectivité. Par ailleurs, ils ont laissé entendre que la qualité ne repose pas uniquement sur des normes et que les gouvernements devraient travailler plus étroitement avec les collectivités pour la définir. Le contrôle de la qualité des programmes par la collectivité en est un exemple. À l'heure actuelle, le gouvernement est à élaborer un programme uniforme pour la petite enfance à l'intention des parents et des éducatrices à l'échelle de la province.

Comment la qualité des services de garde est-elle assurée actuellement en milieu rural?

Actuellement, la qualité est assurée grâce aux exigences relatives à la formation des professionnels offrant les programmes, au processus d'agrément et aux mesures législatives concernant la prestation des services agréés. Dans le contexte du réseau de garderies non agréées, les participants étaient d'avis que la qualité est assurée en se fiant au bouche à oreille et en s'en remettant à « l'espoir et à la prière ». Certains ont souligné les efforts visant à inciter les fournisseurs de services non agréés à se soumettre à l'agrément ainsi que la pratique actuelle qui consiste à intervenir à la suite de signalements de citoyens concernant le manque de sécurité de certains services de garde non agréés offerts dans la communauté.

Les participants ont aussi reconnu le fait que le gouvernement s'efforce d'assurer la qualité des services de garde en accordant des fonds destinés aux salaires, au

perfectionnement professionnel, aux occasions de formation à distance et à l'amélioration des ressources (programme de soutien financier à l'amélioration de la qualité, ministère des Services familiaux et communautaires).

Les participants provenant du secteur des ressources familiales ont ajouté que les centres de ressources de la province enseignent aux parents comment trouver des services de garde de qualité, ce qu'ignoraient un grand nombre de participants. De plus, à l'occasion des cliniques d'hygiène destinées aux enfants de trois ans et demi offertes dans la province, la Santé publique donne des conseils sur la façon de rechercher des services de garde de qualité.

Comment pourrions-nous améliorer la qualité des services de garde offerts en milieu rural à l'avenir?

Les participants étaient d'avis que l'élargissement des programmes qui enseignent aux parents comment choisir des services de garde de qualité serait une bonne façon d'améliorer la qualité des services de garde en milieu rural. Les parents davantage en mesure de reconnaître les programmes de qualité sont plus susceptibles d'exiger de tels programmes pour leurs enfants. On a aussi mentionné l'établissement d'un réseau de soutien à l'intention des garderies en milieu familial (agrées ou non) et la prolongation de la formation à distance pour le personnel des services de garde au-delà de mai 2006.

La discussion s'est poursuivie, portant sur de nouvelles façons d'envisager la question de la formation du personnel des services de garde en milieu rural, notamment en offrant une formation sur place. Non seulement de telles mesures de soutien augmenteraient la formation sur le terrain, mais elles permettraient aussi d'évaluer les programmes et de répondre aux besoins relevés dans certains secteurs. Toutefois, il a été précisé que ce type de soutien ne devrait pas être limité à un nombre restreint de services de garde, mais qu'il devrait s'appliquer à tous les programmes et dans toutes les collectivités. Selon certains participants, le fond du problème réside dans la nécessité pour les éducateurs de la petite enfance de changer leur façon de penser et de se considérer davantage comme des professionnels. La majorité des personnes présentes étaient d'accord, mais un grand nombre estimaient que cela est très difficile à réaliser dans l'état actuel des choses. Tous ont convenu que nous devons reconnaître davantage la contribution des éducateurs de la petite enfance à l'éducation des plus jeunes citoyens de la province.

Il a aussi été question de l'importance d'amener les intervenants de tous les secteurs de la collectivité (simples citoyens, instances gouvernementales, monde des affaires, etc.) à établir des partenariats, travaillant ensemble pour améliorer la qualité des services de garde. Pour ce faire, le gouvernement doit assumer une responsabilité claire à l'égard des enfants âgés de un à cinq ans, l'accent étant mis sur la prestation des services, que ce soit dans un établissement privé ou sans but lucratif. Le gouvernement devrait offrir des ressources et sensibiliser la collectivité afin de mobiliser tous les intervenants en vue d'améliorer la qualité des services de garde. De plus, toutes les parties doivent reconnaître que ce processus ne se fera pas du jour au lendemain. Compte tenu d'une mise de fonds peu élevée de la part du gouvernement, les partenariats et les mesures qui

en découleraient pourraient produire un résultat intéressant. Aux yeux des participants, c'est l'une des façons dont le gouvernement peut appuyer le rôle des collectivités et les partenariats en vue d'élaborer une politique en matière de garde d'enfants et des programmes communautaires connexes. On considérait aussi comme important pour le gouvernement de ne pas lier les possibilités de financement aussi étroitement à des critères spécifiques, en s'attardant plutôt à des résultats spécifiques, ce qui permettrait une certaine souplesse à l'échelon local quant à la façon d'atteindre ces résultats. Finalement, les participants ont reconnu la nécessité d'une uniformité en matière de programmes et ils étaient d'avis que la qualité s'améliorerait si le gouvernement veillait à distribuer de l'information relative aux programmes aux parents et aux éducatrices de toutes les collectivités.

3. Résumé

Une large proportion de Néo-Brunswickois vivent en région rurale. Les collectivités rurales de la province doivent composer avec de nombreux problèmes touchant la prestation des services. Toutefois, dans certains cas, ces difficultés sont les mêmes que celles que l'on observe dans d'autres collectivités rurales du pays. Il était important pour les participants d'être mis au courant des problèmes similaires éprouvés dans d'autres régions rurales et de certaines solutions mises en place pour les surmonter. Cependant, comme ailleurs, des éléments spécifiques à la réalité néo-brunswickoise font en sorte qu'il est nécessaire de trouver une solution propre à la province au chapitre des services de garde en milieu rural, ce qui était l'élément central de ces activités. Les points suivants résument les principaux messages exprimés lors des discussions qui ont eu lieu dans le contexte des séances de stratégie tenues à Shediac et à Woodstock – des messages que le gouvernement et tous les secteurs de la collectivité doivent nécessairement entendre.

Les collectivités peuvent relever le défi!

- Les collectivités souhaitent une consultation et elles estiment être en mesure de contribuer au processus d'élaboration des politiques.
- Les participants ont apprécié être partie prenante au processus d'examen de l'élaboration des services de garde en milieu rural et des mesures de soutien connexes.
- Les participants sont disposés à poursuivre ce processus dans leurs communautés et à l'échelle de la province.
- Un certain soutien est nécessaire de la part du gouvernement pour favoriser l'engagement des collectivités, poursuivre cette démarche participative et mobiliser les collectivités en vue d'agir.

Questions relatives à la qualité

- La qualité des programmes et des mesures de soutien est un sujet de préoccupation pour les parents, les fournisseurs de services de garde, les autres professionnels de la collectivité et les représentants du gouvernement, sans égard au type de service de garde.

- Les questions relatives à la pauvreté et aux piètres résultats statistiques concernant les enfants, les familles et les services font ressortir le caractère essentiel des mesures de la qualité en vue d'assurer le meilleur départ possible aux enfants vivant dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick.
- On constate un manque de reconnaissance quant à l'importance du rôle des fournisseurs de services de garde et de leur personnel auprès de la petite enfance.

Ressources plus nombreuses et mieux utilisées

- Davantage de fonds publics devraient être accordés pour favoriser la qualité, l'accessibilité économique, la disponibilité, le caractère inclusif et la viabilité des services ainsi que la participation des collectivités à l'élaboration des services de garde en milieu rural et des mesures connexes.
- Les collectivités doivent connaître les ressources dont elles disposent et comprendre comment faire équipe et collaborer avec le gouvernement de sorte à apporter des changements positifs et accroître l'accès aux services pour les enfants des régions rurales et leurs familles.

Les programmes s'adressent aussi aux régions rurales!

- Le simple fait de vivre en milieu rural au Nouveau-Brunswick ne signifie pas que nous ne méritons pas des services de garde et des mesures de soutien de qualité ou que nous ne pouvons pas recevoir de tels services.
- Des modèles de prestation souples et des services élargis sont nécessaires pour répondre aux besoins des parents des régions rurales de la province qui travaillent et des parents au foyer, qui sont souvent isolés et qui ont besoin d'un soutien.
- Les enfants d'âge scolaire sont pénalisés, devant souvent assumer le rôle de gardiens auprès de leurs jeunes frères et sœurs.

Les participants des deux séances ont travaillé fort pour résumer la gamme des opinions et des idées soulevées lors des discussions réalisées en petits groupes. Après chaque discussion, les groupes faisaient part de leurs constatations à l'ensemble des participants, ce qui permettait de discuter davantage des principaux messages transmis par chaque groupe. La capacité des participants à mener à bien leur tâche et à conserver une grande énergie tout au long de la journée témoigne de leur intérêt à l'égard de la question des services de garde en milieu rural et de leur capacité à apporter une contribution valable à la détermination des problèmes touchant la prestation des services et à la formulation de solutions adaptées aux collectivités.

Sur les formulaires d'évaluation, on leur a demandé de nommer une mesure qu'ils pourraient mettre en place immédiatement afin d'assurer la poursuite du travail réalisé durant la séance. La liste des mesures énumérées est impressionnante, celles-ci allant de la formation d'un groupe de discussion dans la collectivité à l'établissement d'un réseau de consultation pour examiner la possibilité de mettre en place une garderie dans le centre communautaire de la région. Le nombre et la diversité des réponses illustrent clairement la multitude des façons dont les membres de la collectivité peuvent participer à l'élaboration de services de garde et de mesures de soutien adaptés aux besoins des régions rurales.

Il est évident que ces activités communautaires ne sont que le début d'un processus visant la participation de la collectivité en général à l'élaboration d'une solution aux problèmes de services de garde en milieu rural qui soit adaptée au Nouveau-Brunswick. Le gouvernement et les collectivités doivent agir rapidement afin de ne rien perdre du dynamisme découlant de ces deux séances tenues en milieu rural. Le temps est un facteur clé.

4. Recommandations

En partenariat avec les membres de la collectivité, les fournisseurs de services de garde, les organismes, les institutions et les administrations municipales, nous formulons les recommandations suivantes à l'intention du gouvernement du Nouveau-Brunswick :

- 1. Favoriser et élaborer des façons d'améliorer l'accès à l'information concernant les services actuellement offerts aux familles vivant dans les régions rurales et à leurs enfants (sur le modèle de Services Nouveau-Brunswick).**
- 2. Examiner des « méthodes de recensement » dans les collectivités rurales afin d'avoir une idée claire des ressources actuelles et des services offerts aux familles vivant en milieu rural et à leurs enfants.**
- 3. Examiner, en collaboration avec les districts de services locaux, les municipalités et le ministère de l'Éducation, la possibilité d'utiliser des établissements communautaires tels que les écoles et les centres communautaires pour offrir des services de garde et des mesures de soutien en milieu rural.**
- 4. Répondre au besoin immédiat en matière de garde des enfants d'âge scolaire en examinant la possibilité d'offrir des services avant et après les heures de classe et peut-être aussi des programmes de jour à plein temps pour les enfants de quatre ans.**
- 5. Augmenter le nombre et la qualité des consultations communautaires relatives aux mesures provinciales et aux orientations stratégiques éventuelles touchant les citoyens des régions rurales, notamment l'examen de programmes de jour à plein temps pour les enfants de quatre ans.**
- 6. Examiner des façons de financer et d'appuyer les partenariats communautaires, la mobilisation et l'intégration des services dans les régions rurales à titre de placement sûr pour élaborer des solutions aux problèmes des collectivités rurales en matière d'accès aux services.**

- 7. Accroître le financement afin d'améliorer la formation des éducateurs de la petite enfance et les inciter à demeurer en poste en vue d'accroître la qualité et la stabilité des services de garde réglementés et des mesures de soutien connexes.**
- 8. Examiner des mesures incitatives afin de favoriser des services de garde de qualité en milieu familial et d'autres modèles de services de qualité novateurs à l'intention des jeunes enfants des collectivités rurales.**
- 9. Reconnaître les difficultés auxquelles font face les collectivités rurales ainsi que leur vision d'un service de garde et de mesures de soutien de qualité, économiquement accessibles, disponibles, souples, inclusifs et intégrés incluant, sans toutefois s'y limiter, des services de garde offerts dans des établissements agréés.**
- 10. Mettre fin à l'approche actuelle du gouvernement concernant les parents au foyer et ceux qui travaillent, qui crée des divisions, et se concentrer plutôt sur l'élaboration d'une vision quant à des services et à des mesures de soutien répondant aux besoins divers de tous les parents, y compris ceux qui vivent en région rurale.**